

***Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
(PETR)***

***Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche***



# ***RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2023***

*Rapport approuvé par le Comité Syndical du PETR le 30 janvier 2024*

## SOMMAIRE

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| VIE DU PETR                                        | 2  |
| SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)            | 3  |
| PROGRAMME EUROPEEN LEADER                          | 4  |
| OCM POUR LE COMMERCE, L'ARTISANAT, ET LES SERVICES | 6  |
| ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENEURIAT (OSE)         | 8  |
| TOURISME / RANDONNEE                               | 9  |
| MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR VELO             | 10 |
| AUDITS ENERGETIQUES DE BATIMENTS PUBLICS           | 10 |
| DIVERS                                             | 11 |
| EQUIPE DU PETR                                     | 12 |

## VIE DU PETR

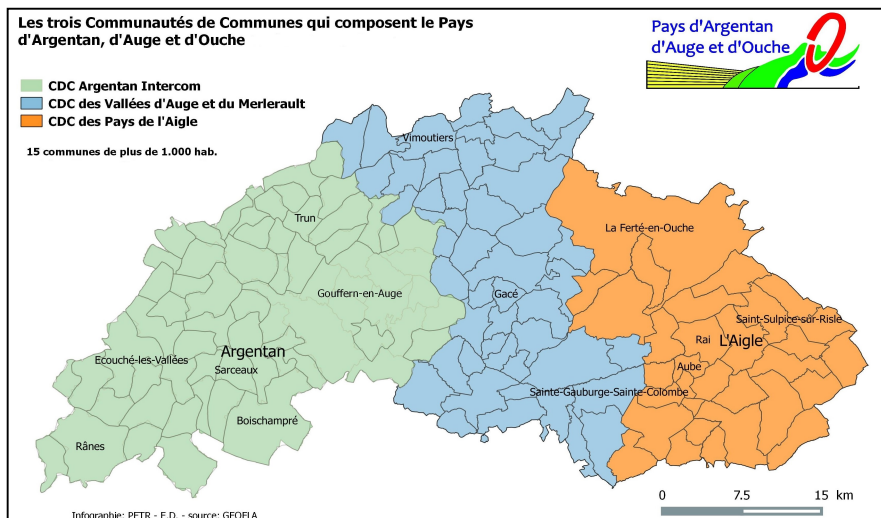
Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a été mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2015, suite à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2014, transformant le Syndicat Mixte du SCOT en PETR.

Le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (P2AO) regroupe 3 Communautés de Communes :

- . CdC Terres d'Argentan Interco,
- . CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- . CdC des Pays de l'Aigle.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la population totale du PETR est de 74 491 habitants.

Le PETR comprend 127 communes (dont 6 communes nouvelles).



Le PETR est administré par un Comité Syndical de 30 membres désignés par les 3 CdC :

- 13 délégués pour la CdC Terres d'Argentan Interco,
- 7 délégués pour la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- 10 délégués pour la CdC des Pays de l'Aigle.

Le PETR dispose aussi d'un Bureau Syndical composé de 6 membres (2 membres par CdC).

Président du PETR : Frédéric LEVEILLE,

1<sup>er</sup> Vice-président du PETR : Philippe VAN-HOORNE,

2<sup>ème</sup> Vice-président du PETR : Sébastien GOURDEL,

Membres du Bureau : Nelly NOGUES, Hervé HAREL et Michel LERAT.

Le PETR dispose d'un siège à Argentan, à la Maison des Entreprises et des Territoires, et d'une antenne située à la Ferté-Fresnel (la Ferté-en-Ouche).

# SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le PETR possède la compétence d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

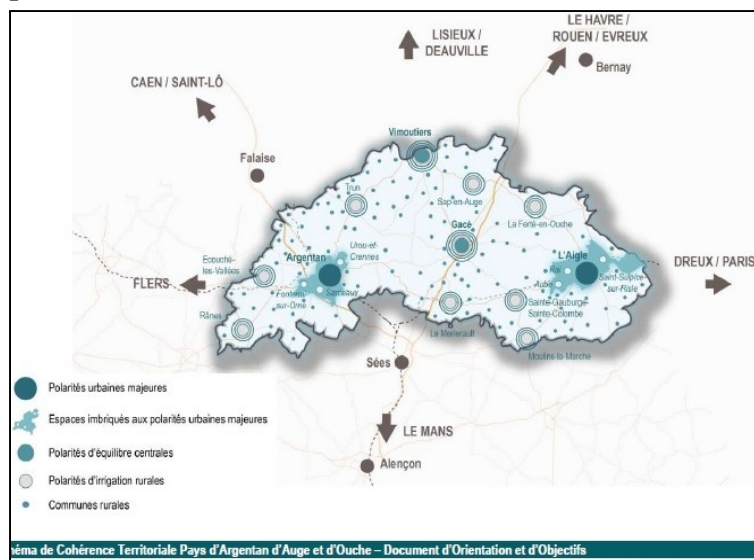
Engagé dès 2014 dans l'élaboration de ce SCOT, le PETR en a finalisé la réalisation début 2019, après l'enquête publique, l'approbation par le Comité Syndical du PETR le 18 décembre 2018, puis l'approbation par la Préfecture.

Depuis la mise en application du SCOT en début d'année 2019, le PETR s'attache à le faire connaître et à le faire vivre.

Un document de synthèse de 12 pages a été réalisé à des fins de pédagogie et de vulgarisation.

Le PETR est chargé de relayer et diffuser les objectifs et les préconisations qu'il contient. Le SCOT a ainsi été utilisé pour l'étude préalable à la réalisation d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), mais aussi pour l'élaboration du schéma directeur vélo.

Le SCOT est aussi sollicité dans le cadre des dispositifs « Petites Villes de Demain », ou pour la revitalisation des centres-bourgs ornaux. Les objectifs en matière d'habitat, la consommation foncière, ou encore la hiérarchisation des polarités du territoire ont plusieurs fois été réutilisés.

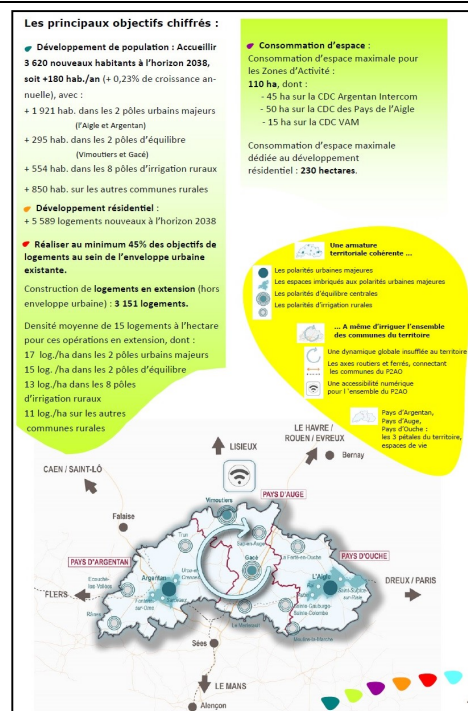


10 prochaines années, et du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre en 2050.

L'année 2023 a vu une mobilisation importante du PETR sur la thématique de la sobriété foncière et de la territorialisation des objectifs de réduction de la consommation d'espace, dans les travaux de la Région pour la modification du SRADDET, de la Fédération des SCOT pour préparer la conférence des SCOT, ou dans ceux du Pôle Métropolitain de Caen Métropole.

Fin 2023, le PETR a lancé la réflexion sur l'évaluation du SCOT, telle que prévue dans le Code de l'Urbanisme. En effet, il est prévu que 6 ans au plus tard après son approbation, le SCOT doit faire l'objet d'une analyse de son application et d'une délibération sur son maintien en vigueur ou sur sa mise en révision. Le PETR va confier une mission d'évaluation à un prestataire en 2024, afin de mener cette analyse et de pouvoir délibérer avant le 18 décembre 2024.

Tous les documents relatifs au SCOT sont consultables sur le site Internet du PETR [www.p2ao.fr](http://www.p2ao.fr)



# PROGRAMME EUROPEEN LEADER



UNION EUROPÉENNE

Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



Fin 2015, la Région Normandie a retenu le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche pour animer le programme Leader 2014-2020 avec une enveloppe de 2 589 089 €, réabondée en 2019 d'une dotation de 143 005 €. Avec cette enveloppe, le PETR soutient des projets publics et privés apportant une plus-value au territoire, et s'inscrivant dans l'une des 8 fiches actions suivantes :

Fiche action 1 : Développement économique

Fiche action 2 : Diversification agricole

Fiche action 3 : Services à la population

Fiche action 4 : Développement touristique

Fiche action 5 : Réhabilitation et valorisation du patrimoine

Fiche action 6 : Transition énergétique et développement durable

Fiche action 7 : Connaissance du territoire

Fiche action 8 : Coopération avec d'autres territoires

L'atteinte régulière des objectifs annuels de programmation et de paiement fixés par l'autorité de gestion ont permis au GAL P2AO de bénéficier début 2023 d'une enveloppe supplémentaire de 200 000 €, comme 3 autres GAL normands. L'enveloppe du programme européen « 2014-2023 » s'élève ainsi pour le GAL P2AO à **3 707 549 €**.

Cet abondement a été validé le 13 mars 2023 par le comité de programmation du GAL P2AO et fait l'objet d'un avenant à la convention de mise en œuvre LEADER.

Ces crédits supplémentaires ont permis au territoire de soutenir le développement de nouveaux projets déposés en partie par des collectivités locales.

Pour l'année 2023 :

- le Comité de Programmation a été sollicité 2 fois, en présentiel et sous forme de consultation écrite,
- 15 dossiers ont été programmés après instruction par les services de la Région, pour un montant de 427 112,69 € soit 11% de la maquette globale,
- 6 dossiers ont été payés aux bénéficiaires, pour un montant total de 263 268,35 €.

A la fin de cette année 2023, et en cumulé depuis le début du programme :

- 127 dossiers ont été approuvés par le Comité de Programmation,
- 104 dossiers ont été instruits par les services de la Région,
- 98 demandes de paiements ont été préparées par le PETR,
- 87 dossiers ont été payés et soldés, pour un montant de 2 840 678,32 € (soit plus de 76,62 % de l'enveloppe),
- Il n'y a plus de solde disponible au 31 décembre 2023, mais des reliquats seront générés et récupérés en 2024.

En 2023, le PETR a maintenu son accompagnement auprès des porteurs de projets pour soutenir de nouveaux dossiers avec l'aide de l'Europe au titre du programme 2014-2023.

Le PETR a pu montrer son efficacité et sa capacité à faire de Leader un véritable outil de développement local et de soutien aux projets du territoire.

## PAYS D'ARGENTAN D'AUGE ET D'OUCHE

CANDIDATURE LEADER 2023-2027



CANDIDATURE LEADER 2023-2027 – P2AO

Le 20 mars 2023, la Région a présenté en commission permanente les territoires lauréats à l'appel à candidatures LEADER 2023-2027. Le GAL P2AO y figure, parmi les 18 territoires retenus. La Région a octroyé une enveloppe de 1 518 703 € pour animer et gérer ce nouveau programme et soutenir le développement de nouveaux projets innovants, expérimentaux, partenariaux et apportant une plus-value au P2AO.

Le 4 octobre 2023, les représentants des structures porteuses et des GAL ont été conviés par la Région, à St Philbert-sur-Orne pour le lancement officiel de la nouvelle programmation LEADER 2023-2027.



Après quelques adaptations des modalités d'intervention financière dictées par une volonté d'harmonisation des règles d'intervention à l'échelle régionale des fiches actions, la convention de mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027 a été signée mi-décembre 2023.

En 2023, le PETR a renforcé son action sur la finalisation du programme LEADER 2014-2022, avec en ligne de mire, l'atteinte des objectifs de programmation et de paiement fixés par la Région pour la fin de l'année 2023. Le PETR a préparé la convention de mise en œuvre LEADER 2023-2027 conformément aux exigences de l'autorité de gestion. Le PETR a rencontré des difficultés pour atteindre 100% de programmation mais a dépassé de quelques points l'objectif de paiements.

### Exemples de dossiers soutenus par LEADER et payés en 2023 :

- Bois Bocage : Gestion, valorisation et labellisation (SCIC Bois Bocage Energie : 28 596 €),
- Aménagement d'un parcours de santé (Commune de la Ferté-en-Ouche : 12 705 €),



# ***OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES***

L'Opération Collective de Modernisation (OCM) pour le commerce et l'artisanat s'est poursuivie en 2023. Elle continue à soutenir les commerçants et les artisans dans leurs investissements pour se développer et se moderniser.

L'aide attribuée est de 20 % du coût des travaux, et de 30 % s'il s'agit de travaux d'accessibilité, avec un plafond d'aide à 10 000 € par bénéficiaire.



Le Comité de Pilotage de l'OCM s'est réuni en janvier et en novembre 2023, et il a examiné 28 nouveaux dossiers.

26 dossiers ont reçu un avis favorable. Pour ces 26 dossiers, 126 138 € d'aides ont été attribuées.

Les aides attribuées allaient de 1 078 € à 10 000 €. L'aide moyenne attribuée en 2023 est de 4 851 €. En 2023, le PETR a contrôlé et payé 33 dossiers pour un montant versé de 113 435 €.

En 2022, le PETR avait obtenu une troisième tranche de 250 000 € de la Région Normandie, une seconde tranche de 39 172 € du Département de l'Orne, et une seconde tranche de 37 677 € des Communautés de Communes du PETR, portant ainsi la dotation globale de l'OCM à 911 881 €.

Depuis le début de l'OCM, ce sont 248 dossiers de commerçants et d'artisans qui ont été acceptés, et 911 881 € d'aides qui leur ont été attribués.

Lors du comité de novembre, la dotation a été attribuée en totalité. En 2024 un nouveau dispositif va être mis en place pour poursuivre ce soutien au tissu artisanal et commercial.

| <i><b>NOM</b></i> | <i><b>ETABLISSEMENT</b></i>  | <i><b>COMMUNE</b></i>            | <i><b>ACTIVITE</b></i>                                               | <i><b>Montant attribué</b></i> |
|-------------------|------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Aurélié LEGENDRE  | Le Bistrot de Boucé          | BOUCE                            | Bar tabac presse jeux                                                | 10 000 €                       |
| David POTTIER     | Le Saint André               | ECHAUFFOUR                       | Bar restaurant                                                       | 10 000 €                       |
| Erwan LERAISNIER  | SARL LERAISNIER Erwan        | CHANDAI                          | Electricité générale                                                 | 0 €                            |
| Emmanuel LECAMUS  | SARL LECAMUS                 | GOUFFERN EN AUGÉ<br>Chambois     | Boulangerie pâtisserie                                               | 5 511 €                        |
| Fabrice GUENERIE  | Boulangerie GUENERIE         | VIMOUTIERS                       | Boulangerie pâtisserie                                               | 1 331 €                        |
| Cécile LAHAYE     | AMY' 4 Pattes                | ECOUCHE LES<br>VALLEES - Ecouché | Toilettage animaux                                                   | 7 962 €                        |
| Stéphane LECHAT   | AUTO SERVICE<br>ARGENTAN     | ARGENTAN                         | Réparation automobiles                                               | 3 216 €                        |
| Jérôme LAINE      | AGRI' SERVICES               | VIMOUTIERS                       | Commerce, réparation<br>machines agricoles                           | 1 122 €                        |
| Régis CHEVALIER   | AUGE ECO                     | GACE                             | Station de lavage et<br>location de barnums                          | 10 000 €                       |
| Mickaël PREVEL    | Mon Projet 360               | SARCEAUX                         | Réalisation et conception<br>de visite virtuelle,<br>modélisation 3d | 2 512 €                        |
| Eric MOUSSU       | Boucherie Eric MOUSSU        | VIMOUTIERS                       | Boucherie, charcuterie                                               | 2 614 €                        |
| Samuel LANGLAIS   | Boulangerie LA<br>CARADELICE | L'AIGLE                          | Boulangerie pâtisserie                                               | 1 078 €                        |
| Carmen CHAMOUTON  | SPEEDY                       | ARGENTAN                         | Entretien et réparation<br>automobile                                | 1 112 €                        |

|                                        |                                               |                                              |                                                    |                  |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------|
| David TAKAC                            | EIRL ARB'EL TAKAC                             | SAINT PIERRE DES LOGES                       | Elagage, travaux paysagers, bois de chauffage      | 1 236 €          |
| Hervé GUSELLA                          | Auberge du Valburgeois                        | SAINTE GAUBURGE<br>SAINT COLOMBE             | Hôtel restaurant                                   | 3 823 €          |
| Nezahat KOC                            | AKDENIZ KEBAB                                 | ARGENTAN                                     | Bar brasserie restaurant                           | 9 208 €          |
| Yannick BUREL                          | SARL La Galette                               | ARGENTAN                                     | Crêperie, saladerie                                | 2 000 €          |
| Helena HOTTIN                          | FORUM TOILETTAGE                              | ARGENTAN                                     | Toilettage animaux                                 | 7 300 €          |
| Michel LEVILLAIN                       | Charcuterie traiteur                          | LA FERTE EN OUCHE<br>– La Ferté Fresnel      | Charcuterie traiteur                               | 9 491 €          |
| Stéphanie PLUSQUELLEC                  | YVES ROCHER - EURL<br>PLUSQUELLEC Stéphanie   | ARGENTAN                                     | Soins esthétiques et vente de produits cosmétiques | 4 666 €          |
| Guillaume HOMMET et Manon GIBASSIER    | Le Fournil de Trun - SARL<br>HOMMET GIBASSIER | TRUN                                         | Boulangerie pâtisserie                             | 1 992 €          |
| <b>TOTAL 13ème COPIL du 26/01/2023</b> |                                               |                                              |                                                    | <b>96 174 €</b>  |
| Romain DELAFOSSE                       | L'EQUERRE - SARL Le Chasse Marée              | VIMOUTIERS                                   | Bar restaurant                                     | 3 343 €          |
| Gildas JULIEN                          | JULIEN Gildas                                 | ORGERES                                      | Exploitation forestière                            | 4 691 €          |
| Géraldine MORIN                        | SAS COM'BOUCEEN                               | BOUCE                                        | Supérette                                          | 10 000 €         |
| Catherine COIFFARD                     | Le Faisan Doré                                | ECOUCHE LES VALLEES – Fontenai sur Orne      | Restaurant                                         | 1 323 €          |
| Jonathan PESTEL                        | SCI PESTEL - SARL SIMA                        | GOUFFERN EN AUGE<br>– Le Bourg Saint Léonard | Serrurerie métallerie                              | 0 €              |
| Benoît SIMOTTEL                        | SARL LE PAULMIER - POMACEO                    | MONTREUIL LA CAMBE                           | Vinaigrerie                                        | 4 692 €          |
| Kumaran KATHERESUTHTHAMBY              | PROXI - SARL LINI                             | GACE                                         | Supérette                                          | 5 915 €          |
| <b>TOTAL 14ème COPIL du 28/11/23</b>   |                                               |                                              |                                                    | <b>29 964 €</b>  |
| <b>TOTAL</b>                           |                                               | <b>28 dossiers</b>                           |                                                    | <b>126 138 €</b> |



*Exemples de travaux de commerçants et d'artisans financés en 2023*

# ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENARIAT (OSE)

## Les caractéristiques du prêt d'honneur OSE

### Secteur d'activité éligible

Artisanat, Commerce, Industrie, Services, Agricole, Santé

### Secteur d'intervention géographique

Le département de l'Orne et les communes sarthoises de la CUA

### Prêt maximum

10 000 €

### Durée remboursement maximum

5 ans

### Différé possible

6 mois maximum

### Plafond d'investissement

Non

### Public éligible

Demandeur d'emploi de + de 3 mois ou bénéficiaires du RSA

### Autre critère

Le prêt d'honneur doit être adossé à un autre financement (bancaire ou équivalent solidaire) d'un montant égal ou supérieur



Le dispositif OSE permet d'attribuer des prêts d'honneur à taux 0, sans intérêts ni garanties, pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises ayant un statut de demandeurs d'emploi.

Le Comité Territorial d'Engagement (CTE) est composé de professionnels (chefs d'entreprises, chambres consulaires, banquiers, notaire, assureur, comptable, ...). Il reçoit les porteurs de projets et analyse les demandes de prêts avant de délibérer sur l'attribution du prêt, ou non, et sur le montant accordé au regard du dossier présenté, de son plan de financement, du prévisionnel d'activité, de l'analyse du marché, ...

Le dispositif OSE a été relancé en 2022 après la fin d'Initiative Orne.

Le PETR assure le portage et l'animation du Comité Territorial d'Engagement (CTE) du dispositif OSE sur

l'ensemble de son territoire pour ses 3 CdC.

La présidence du CTE a été confiée à Carmen CHAMOUTON, chef d'entreprise dans 2 garages automobiles à Argentan et L'Aigle.

En 2023, le CTE s'est réuni à 4 reprises et a examiné 6 dossiers.

41.000 € de prêts OSE ont été attribués pour ces 6 dossiers.

| NOM               | ETABLISSEMENT           | COMMUNE                           | ACTIVITE                                    | Prêt attribué   |
|-------------------|-------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------|-----------------|
| Sébastien MASSE   | Le Sapien               | SAP EN AUGÉ – Le Sap              | Tabac presse PMU papeterie librairie        | 10 000 €        |
| Frédéric FONTAINE | Top Carrosserie         | L'AIGLE                           | Carrosserie                                 | 6.000 €         |
| Victoria BELLAMY  | Générale d'Optique      | L'AIGLE                           | Opticien                                    | 5.000 €         |
| Virginie RUBEN    | Nature et Remède        | VIMOUTIERS                        | Commerce produits bio naturels et bien être | 5.000 €         |
| James BECHT       | Convergences            | SAINTÉ GAUBURGE<br>SAINTÉ COLOMBE | Librairie salon de thé                      | 5.000 €         |
| Lorenzo PUCCINI   | Le Restaurant de Fleuré | FLEURE                            | Restaurant                                  | 10.000 €        |
| <b>TOTAL</b>      |                         |                                   |                                             | <b>41.000 €</b> |

En 2023, le PETR s'est mobilisé sur le thème de la randonnée, à la demande des collectivités, afin de mutualiser une démarche commune autour de la valorisation des circuits de randonnée « PREMIUM ». Le PETR accompagne les 3 CdC dans la mise en place et la structuration d'une offre de services (panneau d'information, signalétique, mobilier, numérisation, application smartphone de sentier d'interprétation...) dans le cadre d'une expérimentation commune sur quelques circuits par CdC, et en apportant un soutien financier européen de Leader pour financer cette expérimentation. Le PETR accompagne les élus et les techniciens en charge du tourisme et de la randonnée sur ce projet depuis plusieurs mois.

LE RÉVEIL NORMAND  
MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023  
actu.fr/le-reveil-normand

52

**MÉNIL-HUBERT-EN-EXMES**

**IL ÉTAIT UNE FOIS, AUX SOURCES DE LA VIE. Un cinquième jeu de piste Baludik à découvrir**

Baludik est une application mobile gratuite permettant de visiter autrement des terroirs et suivre des itinéraires de manière ludique. Concrètement, une balade Baludik est un jeu de piste. Le but du jeu est de suivre les indices et se rendre sur chaque étape d'un parcours.

Désireuse de valoriser son patrimoine architectural, sa richesse naturelle et sa gastronomie, la communauté de communes des vallées d'Auge et du Merlerault propose des visites numériques gratuites à faire en toute autonomie entre amis ou en famille. L'offre s'étoffe au fil des mois pour se répartir sur l'ensemble du territoire à la découverte de nombreuses histoires et énigmes.

**Déjà quatre autres balades**

On compte déjà : Camembert et ses gourmandises, Sap-en-Auge, petite cité de caractère, Échauffour, derrière les pincesaux



**Le bourg de Ménil-Hubert-en-Exmes**

de Marie-Thérèse Auffray, Le Merlerault, sur les traces du cheval normand.

La dernière création en date (la cinquième), la visite de la commune de Ménil-Hubert-en-Exmes. Elle s'intitule, « il était une fois, aux sources de la vie ». Ce sentier de randonnées de 7 km plonge des randonneurs au cœur d'une énigme.

« Ils devront aider Naïs, collectionneuse d'histoire, dans sa quête pour retrouver l'histoire préférée de son

enfance, un trou noir pour elle malgré quelques souvenirs ! Elle voudrait pourtant la raconter à Tom, son petit-cousin. Tout au long de la balade, ils parcourront les terres de son enfance autour de Mamie Odette, celle qui lui racontait des histoires qui faisaient rêver et qui lui ont donné la passion des histoires », confie Ségolène Chesnel, directrice du pôle attractivité de la Cdc. À chaque étape du parcours, un objet, un lieu ou un personnage

à retrouver.

**Nouvelle visite numérique**

Ce circuit a été créé en collaboration avec le pôle d'équilibre territorial et rural (Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche), dans le cadre d'un schéma global d'expérimentation de chemins de randonnée Premium à l'échelle du PETR qui inclut les CDC des vallées d'Auge, CDC du pays de l'Aigle et CDC Argentan Inter-com.

Sur ces chemins de randonnée Premium, l'objectif est de valoriser le patrimoine naturel, le patrimoine bâti en s'adossant sur des outils de découverte et de méditation culturelle telle que les visites numériques Baludik, des audios, des land arts.

Une nouvelle signalétique avec des pupitres d'interprétation sera installée sur les circuits Premium au printemps prochain.

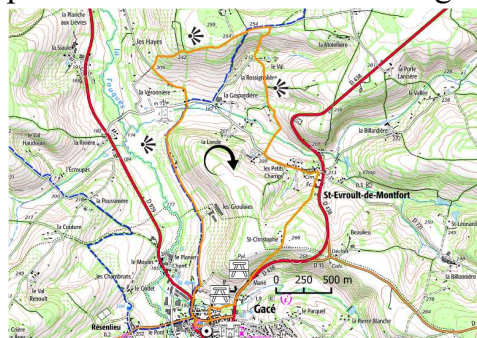
**■ Pratique**  
Départ, parking de la mairie. Application gratuite Baludik. Un panneau de départ permet de télécharger l'application à l'aide d'un QR code.

Le P2AO et les 3 CdC ont défini ensemble une stratégie commune de valorisation qui se traduit par une charte graphique commune pour la réalisation de RIS-Totem, de pupitres d'interprétation, de bancs et équipements design, de signalétique, et d'outils de valorisation numérique qui seront testés. Il est prévu des évènementiels et des animations de type « Land Art » avec le Département de l'Orne, des circuits équipés sous forme de jeux de piste avec l'application pour smartphones « Baludik », des circuits équipés en QR Codes audios qui présenteront des éléments patrimoniaux et culturels, et des pupitres d'interprétation qui accompagneront les randonneurs.

Un groupement de commandes a été créé en 2023 pour la fabrication des

équipements. Le P2AO rédige les projets de délibération, de conventions et de cahier des charges.

Le P2AO s'est vu confier la partie « prestation intellectuelle » inhérente à l'opération : conception des panneaux avec création d'une charte graphique commune (pour les RIS et les pupitres thématiques sur le patrimoine, les paysages, la biodiversité, l'histoire...), réalisation des audios et des contenus Baludik (visites guidées numériques). Pour cela, un travail de concertation, de recherches et de rédaction a été réalisé. Le P2AO travaille avec ses 3 CdC et leurs Offices de Tourisme et fait appel à un graphiste ainsi qu'à un prestataire pour la création et la mise en ligne des contenus Baludik.



L'ensemble de l'opération mobilise des fonds européens LEADER pour les CdC et pour le P2AO.

Le PETR a sollicité le Conseil Départemental de l'Orne pour bénéficier de l'outil numérique GEOTREK déployé par le Département, qui permet de gérer l'interface grand public et le suivi de circuits.



## MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR VELO

Le Schéma Directeur Vélo du P2AO a été approuvé en juillet 2021. Il intègre l'existant en matière d'infrastructures et de services cyclables, et fait des propositions d'aménagements (notamment pour mailler le territoire et pour résorber les points dangereux et les discontinuités), mais aussi des préconisations en matière d'usages, de services liés au vélo, de formation, et de communication autour du « système vélo ».

En 2023, le PETR a accompagné les collectivités qui le souhaitent dans les réflexions autour des projets d'aménagements inscrits dans le schéma vélo (liaison en voie douce de Vimoutiers à Camembert, liaison en voie douce entre Argentan et Ecouché-les-Vallées, liaison entre Argentan et Urou-et-Crennes, liaison Gacé – Résenlieu et ZA de Croisilles), que ce soit pour la définition de projets, l'élaboration de cahier des charges, ou la visite d'aménagements cyclables.

Le PETR a organisé une visite de terrain en septembre 2023 pour emmener des élus des CdC Terres d'Argentan et VAM découvrir la nouvelle voie verte de la Risle autour de l'Aigle, afin de susciter des échanges entre élus et techniciens autour d'un projet qualitatif récemment mis en œuvre.



## AUDITS ENERGETIQUES DE BATIMENTS PUBLICS



Lauréat de l'appel à projets SEQUOIA, le PETR s'est mobilisé sur les audits énergétiques de bâtiments publics. Le Bureau d'Etudes AD3E a été retenu pour la réalisation de 72 audits énergétiques dans les bâtiments publics :

- 43 audits sur le territoire de Terres d'Argentan Interco,
- 8 audits sur le territoire de la CdC VAM,
- 21 audits sur le territoire de la CdC des Pays de l'Aigle.

Chaque audit fait un état des lieux du bâtiment, de ses équipements, et de sa consommation. Il présente différents scénarios de travaux visant l'amélioration de sa performance énergétique. Ces préconisations permettent aux collectivités de planifier leurs investissements sur leur patrimoine immobilier, et de les prioriser en fonction des retours sur investissements.

L'opération du PETR a aussi permis de financer un poste d'économe de flux, une mission de Conseil en Energie Partagé, et du matériel

Les audits sont financés à hauteur de 50% par SEQUOIA (CEE), et 30% par la Région Normandie. Le P2AO assure le suivi financier de l'opération SEQUOIA qui a permis également de financer l'achat d'une caméra thermique et de 10 sondes enregistreuses de température, ainsi qu'un accompagnement des collectivités avec un économe de flux du TE61 (pour Terres d'Argentan Interco et la CDC VAM), et une mission CEP (Conseil en Energie Partagé) sur la Ville de L'Aigle.

Autres actions suivies par le PETR en 2023 :

- Contrat de Territoire : le PETR accompagne les CdC qui le souhaitent dans l'élaboration de leur Contrat de Territoire avec la Région et le Département, notamment Terres d'Argentan Interco, afin de préparer la maquette financière du Contrat et les fiches-actions des projets présentés.

- Tournée itinérante Ville à Joie : le PETR a préparé la mise en place d'une nouvelle animation en milieu rural avec le Collectif « Ville à Joie » qui ambitionne de ramener des services et de l'animation sur des territoires ruraux. Le projet a émergé en 2023 et la tournée aura lieu au printemps 2024, sur une dizaine de communes du P2AO.

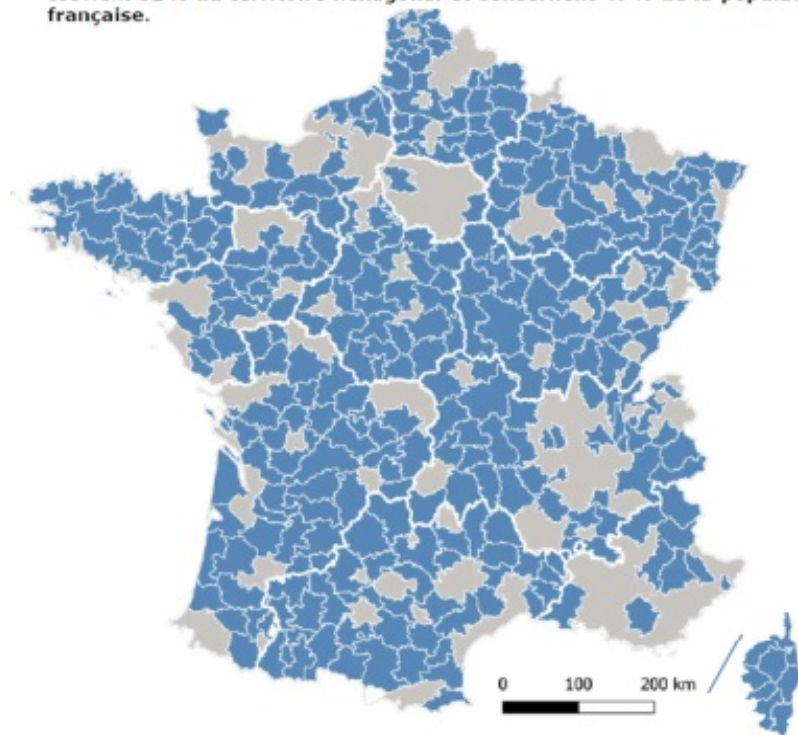
- Projet LIFE : le PETR a participé au travail de candidature de Terres d'Argentan Interco au programme européen LIFE pour un projet de décarbonation de l'économie. Le retour est attendu en 2024 pour savoir si le dossier sera accepté ou s'il devra être retravaillé.

- SADI : participation au travail sur le SADI (Stratégie d'Accueil et de Diffusion de l'Information) élaboré avec les réseaux ornaï et normand des Offices de Tourisme qui se poursuivront en 2024.

- Action Cœur de Ville / Petites Villes de Demain : le PETR est associé aux travaux et aux réunions et participe à la dynamique collective notamment à travers certains dossiers OCM ou certains financements LEADER sur ces pôles et ces bourgs. Le PETR travaille avec les chargés de projets PVD ou Action Cœur de Ville sur certains dossiers ou certaines études.

- Santé et bien-être animal : le PETR est retenu par l'INRA comme territoire pilote et expérimental avec 2 autres territoires (Bretagne et Pays de la Loire) pour mener un projet autour de la mise en place de labels de qualité sur la santé et le bien-être animal, la traçabilité, et les relations entre élevages et société. Le projet a été retenu par l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre des Territoires d'Innovation et de Grande Ambition (TIGA) et continue à se mettre en place.

À la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le territoire national est structuré par 268 Territoires de projet<sup>1</sup> (Pays, Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux - PETR). Ils couvrent 62% du territoire hexagonal et concernent 47% de la population française.



- Accompagnement de porteurs de projets : le PETR est régulièrement sollicité par des collectivités, des associations, des entreprises, des particuliers, à la recherche d'informations ou d'accompagnement sur des projets. Le PETR renseigne et oriente vers les dispositifs en vigueur et les partenaires concernés.

- Réseaux et partenariats : le PETR participe aux travaux de différents réseaux selon les sujets et les sollicitations : Association Nationale des Pays et des PETR (ANPP), Fédération Nationale des SCOT, Réseau Rural Régional piloté par la Région, Comité local ANCT, Pôle Métropolitain Caen Métropole (réseau), Leader France, ...

## ***EQUIPE DU PETR***

Frédéric LEVEILLE, Président  
Président de la CdC Terres d'Argentan Interco

Edouard REUSSNER, Directeur  
Administration du PETR, Leader, OCM, Contractualisations

Emmanuelle BLASER, Directrice-adjointe  
SCOT, Urbanisme, Transition énergétique, Schéma Vélo, Randonnée

Adeline LEMELTIER, Chargée de mission  
Programme Leader, Contrats

Sabrina LORY, Assistante  
Accueil Argentan, OCM, OSE, Administration du PETR

Laëtitia HAREL, Assistante  
Accueil la Ferté-en-Ouche, Programme Leader, Communication

### **Siège Argentan :**

Maison des Entreprises et des Territoires  
12 route de Sées – BP 40038  
61202 Argentan Cedex  
Tel : 02.33.36.85.83  
[contact@p2ao.fr](mailto:contact@p2ao.fr)

### **Antenne La Ferté-en-Ouche :**

41 rue du Centre Bourg  
La Ferté-Fresnel  
61550 La Ferté-en-Ouche  
Tel 02.33.84.87.23  
[contact@p2ao.fr](mailto:contact@p2ao.fr)

En 2023, le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche regroupe les 3 Communautés de Communes suivantes : CdC Terres d'Argentan Interco, CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault, CdC des Pays de L'Aigle.

En 2023, le fonctionnement du PETR est financé par les 3 Communautés de Communes membres, et l'Union Européenne (programme LEADER).



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

Toutes les actions en cours et les dispositifs en vigueur peuvent être retrouvés sur le site Internet du PETR : [www.p2ao.fr](http://www.p2ao.fr)